



PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rodez, le 20 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collecte des déchets ménagers

La Préfète de l'Aveyron, le président du Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron (SYDOM), les collectivités en charge de la collecte des déchets ménagers* et le directeur du centre de tri de Millau actent de la suspension provisoire de la collecte sélective : collecte des sacs jaunes, à compter du lundi 23 mars et jusqu'à la fin de la période de confinement en cours.

Cette suspension de la collecte sélective entraîne celle des activités du centre de tri de Millau.

Cette décision est prise pour garantir la continuité du service public dans la collecte des ordures ménagères (sacs noirs) en permettant, dans une situation de crise inédite, de redéployer les agents sur cette priorité absolue pour la préservation de la salubrité publique.

La préfète de l'Aveyron demande aux Aveyronnaises et aux Aveyronnais :

- de continuer à trier leurs déchets selon le "bon geste de tri",
- de favoriser des achats qui réduisent les emballages,
- de conserver leurs sacs jaunes jusqu'à la reprise de la collecte sélective et, en cela, de faire preuve de civisme au bénéfice de tous.

Dans le cas où la période de confinement serait prolongée, la collecte serait reprise selon des modalités qui seront alors communiquées.

*concernant Rodez Agglomération contacter le service Prévention et Déchets : 05.65.73.83.23 / collecte-dechets@rodezagglo.fr

Contacts presse : Direction des services du cabinet : Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél : 05.65.75.71.36 ou 71.30 Courriel : pref-communication@aveyron.gouv.fr

